

ARRETE PORTANT AVANCEMENT DE GRADE

.....(grade)

L'Autorité Territoriale de.....,

Vu la loi 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

Vu la loi 83-634 du 13 Juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 Janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des,

Vu le décretfixant l'échelonnement indiciaire,

Vu la déclaration de vacance d'emploi,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire,

Vu l'arrêté nommant M..... au^{ème} échelon. IB.....
IM

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - M est nommé(e) au grade de (grade) au échelon
IB IM avec une ancienneté acquise de

ARTICLE 2 - Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Releveur Municipal, à l'intéressé(e).

Fait à, le

Le Maire (ou le Président),

Le Maire (ou le Président) :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le.....

Signature de l'agent :